



AGIR POUR LE LOGEMENT  
DIAGNOSTIQUEURS

## Document de synthèse

Date de la mission : 06/07/2016

Dossier n° : SA16/07/0526\_P01

### Immeuble bâti objet de la mission

### Propriétaire

Adresse : 1777 Route du Gond Pontouvre  
16600 RUELLE-SUR-TOUVRE

Nom et prénom: **M.**

### Parties prenantes

Nom et prénom: **GRANGE Cédric**

Donneur d'ordre : **Maitre VONDERSCHER Emilie**

Accompagnateur : **Huissier Maitre VONDERSCHER Emilie**

### Attestation sur l'honneur

Je, soussigné **GRANGE Cédric**, opérateur de diagnostic, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique (DDT). Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des constats et/ou diagnostics du Dossier de Diagnostic Technique, et n'accorder aucun avantage ni rétribution sous quelque forme que ce soit.

A Angoulême, le **06/07/2016**

**Cédric GRANGE**



Diagnostics du DDT* réalisés (x) lors de la mission		Validité
<input type="checkbox"/> TERMITES	Etat relatif à la présence de termites	6 mois
<input type="checkbox"/> AMIANTE	Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	Non définie
<input type="checkbox"/> PLOMB (CREP)	Constat de risques d'exposition au plomb	1 an si présence de plomb, sinon illimité
<input type="checkbox"/> DPE	Diagnostic de performance énergétique	10 ans
<input checked="" type="checkbox"/> GAZ	Etat de l'installation intérieure de gaz	3 ans
<input checked="" type="checkbox"/> ELECTRICITE	Etat de l'installation intérieure d'électricité	3 ans
<input type="checkbox"/> ERNT	Etat des risques naturels et technologiques	6 mois

Diagnostics hors DDT* réalisés (x) lors de la mission		Validité
<input type="checkbox"/> Métrage Carrez	Attestation de superficie privative	Non définie
<input type="checkbox"/> DTA	Dossier Technique Amiante	Illimité, même après démolition de l'immeuble
<input type="checkbox"/> Amiante avant travaux	<input type="checkbox"/> Assainissement	<input type="checkbox"/> Diagnostic Technique (SRU)
<input type="checkbox"/> Amiante avant démolition	<input type="checkbox"/> Sécurité piscines	<input type="checkbox"/> Prêt à taux zéro (PTZ)
<input type="checkbox"/> Etat parasitaire	<input type="checkbox"/> Radon	<input type="checkbox"/> Ascenseur
	<input type="checkbox"/> Etat des lieux	<input type="checkbox"/> Diagnostic De Robien

\* DDT : Dossier de Diagnostic Technique

Prestations	Conclusions
Gaz	L'installation ne comporte aucune anomalie
Electricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

## Bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités :

### Néant

Il est rappelé qu'il appartient au propriétaire, à réception du rapport, de vérifier l'exactitude des mentions concernant la matérialité et la composition des lieux ainsi que de s'assurer que la totalité des pièces composant l'immeuble a été examinée et de signaler tout manquement.

La société de repérage reste à votre disposition pour toute information ou action complémentaire.

Angoulême, le **08 DEC. 2016**

Direction Cadre de Vie, Espaces Publics, Proximité  
Division Assainissement et Eau Potable  
Affaire suivie par :

**ALEXANDRE et ASSOCIES**  
52 Rue René Goscinny  
16000 ANGOULEME

**Objet :** **Rapport de visite.**  
Immeuble sis : 1777 Route du Gond Pontouvre à RUELLE  
Cadastré : BK 026

**Nos réf. :** Dossier n° 9005

Maître,

Dans le cadre du contrôle du raccordement des immeubles au réseau d'assainissement, l'enquête effectuée le 23 novembre 2016 par des agents du service d'assainissement de GrandAngoulême m'amène à vous informer que l'immeuble référencé en objet est correctement raccordé au réseau public d'assainissement d'eaux usées.

Je vous précise que GrandAngoulême ne donne un avis que pour les pièces et les réseaux portés à sa connaissance et décline toute responsabilité sur des éléments non vérifiés par ses agents lors de leur visite.

Pour plus d'informations, voici le détail des installations contrôlées :

**Rez de chaussée :** trois WC, une cuisine, une salle d'eau, deux évacuations de machines à laver, un lave mains, une douche, deux évier.

**1<sup>er</sup> étage :** deux WC, une salle d'eau, deux salles de bain, une douche.

**Le contrôle sera facturé 82.50 €** en vertu de la délibération n° 2015.12.412 du 15 décembre 2015. La Trésorerie Municipale d'Angoulême vous adressera, dans les prochaines semaines, la facture et le titre exécutoire correspondants.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour Le Président,  
Le Vice-Président,

  
Denis DOLIMONT